

Port-à-l'Anglais Conseil de Quartier



◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du 21 mars 2025

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

- Madame Fabienne LEFEBVRE, Adjointe au Maire référente du conseil de quartier.
- Monsieur Shamime ATTAR, adjoint au maire référent du conseil de quartier
- Madame Sandra BAHRI, conseillère municipale déléguée à la concertation de proximité
- Monsieur Bruno ALLIOUX, directeur « Voirie-Environnement », ville de Vitry
- Madame Alizée VILLE chargée de missions prévention/valorisation des déchets, Grand Orly Seine Bièvre
- Monsieur Aurélien JUTEL, directeur de projet auprès de Grand Paris Aménagement
- Monsieur Jean Marc BICHAT, architecte et urbaniste du projet de la ZAC « Seine-Gare »
- 31 habitants et habitantes
- En présence en fin de réunion de M. le Maire Pierre BELL-LLOCH.**

ORDRE DU JOUR

1. Avenir de la fontaine sur la place au carrefour des rues Pasteur & Fourier (abords d'école).
2. Situation autour du financement de la ZAC Seine-Gare et ses équipements publics.
3. Evolution de la récupération des déchets organiques et impacts dans le quartier : les « abribacs ».
4. Questions diverses :
 - Sur demande d'une habitante : bref bilan de « l'Observatoire des conseils de quartier », dont la dernière réunion s'est tenue le 8 février dernier.
 - Rappel des discussions en cours avec les concerné.es à propos de la circulation aux abords des rues Nobel/Waldeck-Rousseau.
 - Autres questions diverses initiative habitants

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

Port-à-l'Anglais Conseil de Quartier



Résumé des échanges


Les échanges du 24 octobre ont porté essentiellement sur :


- La continuation des discussions entre habitants, élus et services techniques au sujet de l'aménagement de la fontaine située au croisement des rues Pasteur et Fourier.
- Le nouveau système de collecte des déchets organiques « abri-bacs ».
- Un point d'avancement quant aux projets sur la ZAC « Seine-Gare », en présence de M. le Maire.





VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

1. Avenir de la fontaine sur la place au carrefour des rues Pasteur & Fourier_abord d'école

 Les élu.es rappellent que cette thématique prend place à la suite des travaux et aménagements réalisés de janvier à septembre 2024, à la suite à la saisie de la municipalité par la FCPE et l'association de quartier en décembre 2023. Le trottoir de la rue Fourier a en effet été élargi, la signalisation revue. Le stationnement rue Pasteur a également été modifié pour favoriser et sécuriser les circulations des enfants, et au-delà des piétons et des mobilités « douces » (trottinettes, cycles). En septembre dernier une piétonisation partielle de la rue Pasteur a également été mise en place, aux horaires d'entrée et sortie d'école.

 À la suite de la réunion du 14 octobre dernier du conseil de quartier, un appel à contribution a été lancée, en vue d'étudier les propositions des habitants au regard des possibilités techniques. Un habitant a pu projeter le travail de conception qu'il a réalisé, avec différentes options pour l'aménagement de la place. Une option d'escalier, et une autre comportant une assise sont évoquées et présentées. Les avantages et inconvénients de ces usages sont débattus au sein du conseil. La convivialité, les risques de nuisances, le comportement à prévoir des enfants font partie des critères débattus, et qui seront à examiner par les services, et dans les discussions qui se poursuivront au sujet de ce projet.

 M. ALLIOUX, directeur de la Voirie-Environnement, a pu commenter ces propositions et indiquer les contraintes techniques du projet. En particulier, il a rappelé la présence de réseaux importants sous l'actuelle fontaine, qui ne permettent malheureusement pas d'envisager de plantations en pleine terre à cet endroit. Un chiffrage précis du coût des travaux est en cours de réalisation, notamment de démolition de la structure existante. Des plantations petites et limitées seraient envisageables, mais ce type d'espace est peu propice à leur survie (jeux de ballons, fort passage, présence d'enfants).

 Les élus rappellent les sommes importantes déjà dépensées dans le quartier suite aux demandes des habitants. Un échange a lieu quant à la date de réalisation des travaux. Ceux-ci dépendront de la capacité budgétaires

Port-à-l'Anglais Conseil de Quartier



communale ces prochaines années, dans un contexte de désengagement financier de l'Etat très important, qui impacte les budgets des communes.



AMÉNAGEMENT / URBA

2. Situation autour du financement de la ZAC Seine-Gare et ses équipements publics.



M. JUTEL et M. BICHAT rappellent tout d'abord l'historique du projet de la ZAC Seine Gare. Cette Zone d'Aménagement Concertée s'inscrit dans le cadre d'une Opération d'Intérêt National, c'est-à-dire à la demande de l'Etat. Ce projet comprend notamment des constructions de logement, ainsi que la construction d'une école.



M. Le Maire souhaite faire le lien entre ce projet d'aménagement, et la campagne de la municipalité « des écoles plutôt que des missiles ». En effet, le Projet de Loi de finances 2025 prévoit des coupes importantes dans les finances des collectivités locales. La construction de l'école initialement prévue dans ce secteur n'est actuellement pas financée. Ainsi, la municipalité a lancé la campagne « des écoles plutôt que des missiles », afin d'inciter l'Etat à revenir sur ce désengagement. M. le Maire, pour sa part, a demandé aux promoteurs immobiliers de la ZAC Seine Gare de suspendre la commercialisation des logements prévus, tant que l'école prévue pour accueillir ces nouveaux petits arrivants n'est pas financée.



Un échange a lieu entre les habitants, M. le Maire, et M. JUTEL et M. BICHAT. De nombreux points sont abordés quant au calendrier prévu de réalisation des opérations sur certains secteurs.



DÉCHETS ET PROPRETÉ

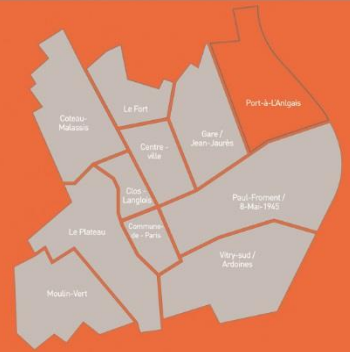
1. Evolution de la récupération des déchets organiques et impacts dans le quartier : les « abribacs ».




Mme VILLÉ rappelle tout d'abord les évolutions de la réglementation concernant la collecte des déchets. Les collectivités ont désormais l'obligation de permettre la collecte des déchets organiques séparément des autres types de déchets. Les déchets organiques, en effet, sont une part importante de l'ensemble des déchets mais le coût de leur traitement est nettement inférieur lorsqu'ils sont triés. Lorsqu'ils ne le sont pas, ils sont en effet incinérés et cela consomme beaucoup d'énergie, ces matières étant en grande partie composées d'eau. A l'inverse, leur traitement à part permet une récupération d'énergie sous forme de chaleur. Le choix du territoire Grand Orly Seine Bièvre est donc de traiter ces déchets dans des unités locales de production de chaleur, reliées au réseau de chauffage urbain.

Pour ce faire, les habitants doivent déposer leurs déchets organiques (incluant la viande) dans des « abri-bacs », présents actuellement dans le nord de la ville. Ce dispositif sera étendu et s'adaptera en fonction des usages constatés sur le terrain.

Port-à-l'Anglais Conseil de Quartier



 Un échange a lieu quant aux mérites respectifs du compostage et de l'utilisation des abri-bacs. En effet, le compost permet de transformer totalement certains déchets en matière réutilisable. Le compostage est cependant très contraignant, et ne s'applique qu'aux déchets végétaux, non animaux.


Vous trouverez en annexe le document de présentation du Grand Orly Seine Bièvre à ce sujet.



DIVERS

La réunion s'étant terminée tardivement, les points divers n'ont pas pu être traités. Le futur ordre du jour est en instruction. N'hésitez pas à nous solliciter en fonction des thématiques que vous souhaitez voir traiter au conseil de quartier.

ANNONCE DE VOTRE ELUE DELEGUÉE À LA CONCERTATION DE PROXIMITÉ

 Madame BAHRI rappelle le travail effectué dans le cadre de l'observatoire des conseils de quartier afin de rendre ces instances de démocratie locale plus participative et inclusive. Les services travaillent actuellement à la mise en œuvre d'un certain nombre de propositions.

Par ailleurs, elle précise que, compte tenu de la période de réserve pré-électorale, **la prochaine séance constituera le dernier conseil de quartier** avant les élections municipales prévues en mars 2026. Cette dernière séance sera l'occasion de dresser le **bilan du conseil de quartier du Port-à-l'Anglais depuis sa reprise en 2021**.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit, seront données dans les prochains comptes rendus au fur et à mesure de leur instruction.

Port-à-l'Anglais Conseil de Quartier



REMARQUES DES HABITANT·ES

Suite aux concertations menées dans le cadre de l'observatoire des conseils de quartier, et afin de rendre les comptes rendus plus participatifs, les habitant·es disposent d'un délai d'un mois après leur publication sur le site de la Ville pour émettre leurs remarques (500 signes maximum, soit environ 80 mots).

Les contributions ci-dessous ont été reçues suite à la publication du compte-rendu sur le site de la Ville le 22 avril 2025.

« Circulation des vélos en sens inverse rue Charles Fourier (entre rue Pasteur et ave. A. France) : rue trop étroite, danger +++ . On ne peut ni croiser une voiture, encore moins un bus ou un camion, ni se réfugier sur le trottoir de droite, en raison des barrières ! Il faudrait donc annuler l'autorisation, effacer les marques au sol, et proposer un autre circuit. »